



Assemblée générale

Soixante-cinquième session

Documents officiels

Distr. générale
3 décembre 2010
Français
Original : anglais

Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Compte rendu analytique de la 9^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 13 octobre 2010 à 10 heures

Président : M. Chipaziwa (Zimbabwe)

Sommaire

Point 50 de l'ordre du jour : Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

10-57882X (F)



Merci de recycler 

La séance est ouverte à 10 h. 15.

Point 50 de l'ordre du jour : Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (A/65/20 et A/C.4/65/L.2) (suite)

1. **M. González Aninat** (Chili) décrit l'énorme assistance que son gouvernement a reçue, lui permettant d'accomplir le tour de force technologique, humain et humanitaire extraordinaire de sauver les mineurs piégés dans la mine de San José au Chili. Les États-Unis d'Amérique, les experts de la National Aeronautics and Space Administration (NASA), l'Organisation des Nations Unies et, surtout, le Bureau des affaires spatiales de l'ONU et le Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (ONU-SPIDER), conjointement avec d'autres organisations et pays amis, ont démontré les retombées favorables souvent oubliées de la technologie spatiale, qui a sauvé la vie de personnes qui avaient été pratiquement abandonnées à 700 mètres de profondeur. Il exprime sa gratitude sincère à tous ceux qui ont collaboré aux activités de secours et réitère la détermination du Chili de veiller à ce que tous les pays bénéficient, sans discrimination, des utilisations pacifiques de l'espace.

2. **M. Prunariu** (Roumanie), prenant la parole en qualité de président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (COPUOS), rappelle que depuis un demi-siècle le Comité a été témoin et a été au centre de l'exploration et de l'utilisation stupéfiantes par l'humanité de l'espace à des fins pacifiques et de ses efforts visant à apporter les bienfaits de la technologie spatiale sur la Terre pour garantir le développement durable de tous les pays. À sa première réunion en tant qu'organe permanent, en 1961, le Comité a adopté le texte qui allait devenir la résolution 1721 (XVI) de l'Assemblée Générale, document fondamental qui a jeté les bases du droit international de l'espace, a fait de l'ONU le centre de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace et a aussi établi la nécessité de l'enregistrement des objets spatiaux.

3. Le COPUOS peut à présent contempler avec fierté sa première décennie de succès au XXI^e siècle. Il a harmonisé beaucoup de ses activités avec les objectifs du Millénaire pour le développement, et l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les

utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) a été un de ses principaux efforts, menant à l'établissement du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite (ICG) et du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (ONU-SPIDER). ONU-SPIDER est en train de devenir un mécanisme essentiel et un puissant instrument pour une meilleure coordination de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence dans le monde entier, surtout après l'établissement de bureaux d'appui régionaux dans plusieurs pays, le dernier en date étant la Chine.

4. Les instruments spatiaux sont indispensables dans d'autres domaines qui sont étroitement liés aux catastrophes, comme le changement climatique, la sécurité alimentaire et la santé mondiale et le COPUOS s'est efforcé de sensibiliser le public et de renforcer les capacités dans beaucoup de ces domaines critiques. Il a maintenant la possibilité d'étudier plus en détail comment la recherche et les technologies spatiales avancées pourront contribuer au règlement de problèmes spécifiques comme la production d'énergie propre et d'eau potable, la gestion des ressources naturelles, les applications et le renforcement des capacités en matière de téléenseignement et de télésanté et comment il sera possible de faire de la recherche sur les vols spatiaux humains, surtout par la station spatiale internationale, un instrument de développement encore plus puissant.

5. Présentant le rapport du Comité sur sa cinquante-troisième session (A/65/20), il dit qu'au cours de l'année passée, le COPUOS a continué à examiner les points importants de l'ordre du jour mentionnés dans les sections II.E à J du rapport, plusieurs desquels sont directement ou indirectement liés au travail réalisé par la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, seul mécanisme de coordination du système des Nations Unies pour les activités concernant l'espace. Il a aussi continué à contribuer activement aux activités des groupes thématiques dans le cadre du programme de travail de la Commission du développement durable.

6. Le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-comité juridique du Comité ont travaillé conjointement à la promotion de l'application des lignes directrices relatives à la réduction des débris spatiaux. L'interaction entre le Sous-Comité

scientifique et technique et le Comité de coordination inter-agences sur les débris spatiaux donne ses fruits et son travail avec l'Agence internationale de l'énergie atomique a abouti à l'adoption du Cadre de sécurité pour les applications des sources d'énergie nucléaires dans l'espace. Le Groupe de travail sur les objets géocroiseurs du Sous-Comité est en train de progresser sur la question de la défense de la Terre contre la menace d'astéroïdes. Le nouveau point de l'ordre du jour du Sous-Comité sur l'Initiative météorologique spatiale internationale lui a permis de se concentrer sur l'impact étendu et variable que la météorologie spatiale a surtout sur les communications et les transports. Le Sous-Comité a aussi continué à examiner les derniers développements concernant les systèmes mondiaux de navigation par satellites (GNSS) et leurs avantages économiques et sociaux. Pour sa part, l'ICG s'est avéré être une plateforme importante pour la coopération internationale dans les efforts visant à assurer l'interopérabilité entre les pourvoyeurs de ces systèmes.

7. Le Sous-Comité juridique est actuellement en train de réexaminer les lois relatives à l'espace et les cadres réglementaires qui régissent les activités spatiales au niveau des pays ainsi que le droit international de l'espace régissant les activités d'exploration de la Lune et des autres corps célestes.

8. Les grands mécanismes spatiaux des régions de l'Asie-Pacifique, de l'Afrique et des Amériques fournissent des plateformes pour une coordination et une coopération améliorées entre les nations spatiales traditionnelles et les nations spatiales émergentes et établissent des partenariats entre les utilisateurs et les pourvoyeurs de services spatiaux. Les centres régionaux d'enseignement des technologies et des sciences spatiales affiliés à l'ONU sont en train d'accomplir, avec le soutien du Programme des Nations Unies sur les applications spatiales, un travail digne d'éloges; de plus, le Bureau des affaires spatiales de l'ONU est en train d'élaborer, en coopération avec des éducateurs spécialisés et les directeurs des centres régionaux, un stage fondamental sur le droit de l'espace qui sera offert par les centres régionaux.

9. **M. Assaraf** (Israël) dit que l'Agence spatiale d'Israël contribue à l'utilisation pacifique de l'espace en promouvant des projets scientifiques novateurs basés sur la collaboration internationale, car c'est la meilleure façon d'accomplir des progrès significatifs et de créer des inventions technologiques

révolutionnaires. Il a signé des accords de coopération avec huit pays et conclura prochainement un accord similaire avec quatre autres pays. Israël négocie aussi actuellement un accord-cadre pour rejoindre l'Agence spatiale européenne.

10. Israël est officiellement entré dans l'ère spatiale avec le lancement de son premier satellite en septembre 1988; il continue à mettre l'accent sur ses avantages technologiques dans certaines niches, notamment celle des petits satellites sophistiqués et des technologies satellitaires telles que la télédétection. Au cours des dernières années, l'industrie spatiale israélienne a continué à développer ses liens avec des partenaires étrangers et s'est efforcée de promouvoir un certain nombre de projets dont l'ensemble de la communauté internationale pourra bénéficier. Israël et la France, par exemple, coopèrent sur un projet novateur en utilisant un microsatellite d'observation qui produit des données extrêmement précises sur l'impact des facteurs environnementaux et des activités humaines sur la surface terrestre et aidera à optimiser l'agriculture et l'aquaculture. Israël a aussi un partenariat spécial avec la NASA, qu'il a maintenu même après que sa mission conjointe sur la navette Columbia, après avoir produit des données de valeur, s'est achevée en tragédie. Israël a récemment rejoint l'Institut des sciences lunaires de la NASA et réalisera des entreprises scientifiques communes, y compris l'établissement d'une infrastructure visant à faciliter la collaboration virtuelle. Israël a aussi commencé à coopérer étroitement avec l'Agence spatiale de l'Italie avec laquelle il a coopéré avec succès dans le domaine multispectral.

11. Le secteur privé israélien contribue en outre largement à l'industrie spatiale et comprend un certain nombre de sociétés qui manufacturent des produits spatiaux. Leurs activités consistent notamment à fournir des services de communication rurale aux communautés lointaines d'un certain nombre de pays et, dans le domaine de l'électro-optique spatiale, à élaborer un système hyper-spectral avancé. Une société israélienne a lancé son troisième satellite de télécommunications en 2008 et va lancer en 2011 un quatrième satellite qui assurera la couverture de la plupart du Moyen-Orient et de l'Europe centrale de l'Est et formera un pont vers l'Amérique du Nord. Israël ne peut attendre de développer sa coopération spatiale et de partager son expérience avec un nombre encore plus grand d'États et de donner l'accès à

l'espace à des pays qui n'ont pas la capacité de l'obtenir de façon indépendante.

12. **M^{me} Aitimova** (Kazakhstan), notant que les équipages des vaisseaux spatiaux internationaux utilisent toujours le complexe Baïkonour du Kazakhstan, à partir duquel le premier cosmonaute a été lancé, dit que son gouvernement exécute un programme spatial national, conformément aux directives et aux recommandations du COPUOS pour la période 2010-2020. Les données spatiales sont essentielles pour gérer les ressources en eau, prévenir et affronter les situations d'urgence, surtout dans les pays en développement, contrôler l'environnement et poursuivre l'élaboration d'un système mondial de navigation par satellites. Il faudrait faire connaître plus largement les avantages offerts par l'utilisation des applications des techniques et des sciences spatiales pour promouvoir le développement mondial. De plus, la Réunion interorganisations sur les activités spatiales devrait développer ses activités. La Quatrième Commission elle-même devrait accorder une haute priorité à l'examen des moyens de réserver exclusivement l'espace à des utilisations pacifiques. Son gouvernement engage tous les États membres, surtout ceux qui possèdent un grand potentiel pour explorer l'espace, de prendre des mesures actives pour prévenir la course aux armements dans l'espace, afin de le préserver pour l'enrichissement de l'humanité et de la planète.

13. **M. Mabhongo** (Afrique du Sud) note l'immense potentiel qu'offre l'utilisation pacifique de l'espace pour contribuer au développement durable dans le monde entier, en termes de croissance économique, de réduction de la pauvreté et de la création de connaissances. Ce but est à la base de la politique spatiale de l'Afrique du Sud et guidera son agence spatiale nationale, qui devrait être complètement opérationnelle en 2011. Son premier satellite national a été lancé du Kazakhstan en tant que charge utile secondaire de la fusée Soyouz de la Fédération de Russie. L'Afrique du Sud a aussi construit un dispositif de télescope radio qui, en avril 2010, a produit la première image interférométrique d'un objet astronomique.

14. L'élaboration de programmes spatiaux requiert une coopération aux niveaux régional et international. Conjointement avec le Kenya, le Nigeria et l'Algérie, sous les auspices de la Conférence des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques

spatiales au développement durable, l'Afrique du Sud travaille sur une constellation de satellites à orbite basse; cette coopération est un tour de force important pour l'industrie spatiale africaine qui va renforcer la capacité technologique du continent. Au niveau mondial, l'Afrique du Sud contribue à l'élaboration de normes internationales concernant l'utilisation de l'espace qui permettront à tous les États et pas simplement aux plus riches d'entre eux et aux États spatiaux actuels, de bénéficier de celle-ci. Les principes de l'honnêteté, de l'égalité d'accès et de la non-discrimination revêtent une importance cruciale. Au COPUOS, sa délégation a insisté sur l'importance du renforcement des capacités, y compris dans le domaine du développement des ressources humaines; son pays assurera la présidence du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales du Sous-Comité scientifique. L'Afrique du Sud a aussi offert d'ouvrir un bureau régional d'ONU-SPIDER et fait des préparations pour accueillir en 2011 le Congrès astronautique international qui se réunira pour la première fois en Afrique.

15. **M. Sahraei** (République islamique d'Iran) dit que son gouvernement a pris conscience de la contribution substantielle que les applications des satellites apportent au bien-être de l'humanité et au développement socio-économique de tous les pays, mais rappelle que les activités spatiales doivent être menées dans le respect des droits souverains des États, y compris du principe de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. Il réitère la nécessité d'une plus grande coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace et exprime sa préoccupation devant la probabilité d'une course aux armements dans l'espace, qui requiert une plus grande prise de conscience internationale et des efforts de prévention. En tant que patrimoine commun de l'humanité, l'espace doit être exploré et utilisé à des fins exclusivement pacifiques et pour le bien de toute l'humanité, dans un esprit de coopération et sans discrimination.

16. Dans le cadre du programme spatial iranien, trois nouveaux satellites ont été mis au point et seront lancés prochainement par un nouveau lanceur de satellites national. Une fusée météorologique de fabrication nationale a été lancée avec succès en février 2010 et a produit des résultats de recherche intéressants. En outre, en novembre 2009, son gouvernement a accueilli, conjointement avec l'Organisation des

Nations Unies, un atelier sur le rôle du droit international de l'espace dans le développement et le renforcement de la coopération internationale et régionale dans le domaine de l'exploration pacifique de l'espace.

17. Son pays se situant dans une région sujette à catastrophes, son gouvernement soutient constamment le travail d'ONU-SPIDER. En juin 2009, un accord de coopération a été signé en vue de l'établissement d'un bureau d'appui régional à ce programme en République islamique d'Iran.

18. **M. Sayeed** (Inde), passant en revue les réalisations spatiales significatives de son pays au cours de l'année passée, dit que son lanceur de satellite sur orbite polaire a placé son OCEANSAT-2 sur orbite, transportant du matériel d'Italie et produisant des données qui seront partagées avec les Agences spatiales internationales pour leurs applications opérationnelles. Il a aussi lancé six autres nanosatellites internationaux et des satellites de l'Algérie et du Canada. Un autre satellite indien, portant de nombreuses charges utiles internationales y compris une des États-Unis d'Amérique, a contribué à l'établissement concluant de la présence d'eau et de molécules d'hydroxyle sur la surface lunaire; et dans une expérience conjointe unique en son genre avec la NASA, ce satellite tente d'obtenir des informations supplémentaires sur la possibilité de l'existence de glace sur la Lune. De plus, pour étudier la plus longue éclipse solaire annulaire du millénaire, l'Inde a lancé, en janvier 2010, 11 fusées météorologiques en deux jours.

19. Dans les mois qui viennent, l'organisation de recherche spatiale indienne prévoit d'augmenter sa constellation de satellites de télédétection et de communications, qui seront utilisés pour la gestion des ressources naturelles, les études atmosphériques tropicales et les études de la surface océanique. Une classe de lanceurs plus lourds capables de placer des satellites de communications sur une orbite de transfert géostationnaire a aussi été mise au point. Le programme spatial indien continue de mettre l'accent sur l'intégration des progrès réalisés dans les techniques et les applications spatiales dans la réalisation des objectifs nationaux de développement, en particulier dans des domaines aussi essentiels que les télécommunications, la télévision, la météorologie, la prévision des catastrophes et la prospection et la gestion des ressources naturelles.

20. Dans le cadre de sa coopération internationale dans les activités spatiales, l'Inde a conclu des accords avec l'Argentine, la République de Corée et l'Arabie saoudite pour diverses utilisations pacifiques de l'espace et elle est en train d'établir un terminus d'utilisateur en Papouasie-Nouvelle-Guinée pour la réception de données multispectrales d'observation de la Terre. Elle participe activement aux initiatives du Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales en fournissant la technologie de radar météorologique aux pays membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale et en partageant des données satellitaires de gestion des catastrophes avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Elle participe aussi activement au Réseau mondial de systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) et certains de ses projets et a présidé plusieurs comités techniques dans ce domaine. L'Inde continue à offrir son appui pour renforcer la capacité des pays en développement de bénéficier des applications des techniques spatiales. Le Centre de formation aux sciences et techniques spatiales, qui est affilié à l'ONU, opère à partir de l'Inde. Enfin, le programme spatial indien entre dans une phase d'exploration spatiale, essentiellement pour explorer le Soleil et le système solaire interne et renforcer les capacités d'explorer le système solaire externe.

21. **M. Jomaa** (Tunisie) dit que sa délégation attache une grande importance aux utilisations pacifiques de l'espace et est très satisfaite du fait que le COPUOS ait accepté sa demande d'adhésion et ait inclus dans son rapport une recommandation dans ce sens. Sa délégation attend impatiemment de pouvoir jouer un rôle actif et efficace dans les travaux du Comité.

22. Dans la poursuite des bienfaits que la technologie spatiale peut apporter au développement économique et social, la Tunisie a établi un comité national de l'espace et un centre national sur la télédétection et joue un rôle important dans le projet de satellites Arabsat. De plus, elle a participé à divers congrès scientifiques concernant les travaux de la Fédération internationale d'astronautique, de l'Académie internationale d'astronautique et de l'Institut international de droit spatial.

23. Le rapport établi par le COPUOS dans le document A/65/20 reflète le nombre et la diversité des domaines affectés par les utilisations pacifiques de l'espace. Les satellites de télécommunications et les techniques de télédétection ont déjà démontré leur

valeur à l'humanité dans le contexte du changement climatique et des défis posés par les ressources naturelles, notamment l'eau. La Tunisie entend faire tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir les efforts de la communauté internationale visant à promouvoir les utilisations pacifiques de l'espace pour promouvoir le développement dans divers secteurs, y compris ceux des catastrophes et des risques naturels.

24. **M. Aigner** (Autriche) dit qu'au cours des catastrophes naturelles dévastatrices survenues l'année passée en Haïti et au Chili, l'utilisation de techniques spatiales offertes par ONU-SPIDER a apporté un appui inestimable aux efforts d'alerte rapide ainsi qu'aux activités de secours et de relèvement proprement dites et a aidé les communautés en danger en reliant les spécialistes de la gestion des catastrophes à la communauté spatiale. L'Autriche a fourni des ressources financières et humaines considérables à ONU-SPIDER depuis sa mise en place; son gouvernement encourage d'autres États Membres à prendre des engagements volontaires, notamment dans le domaine financier, pour permettre à ONU-SPIDER de réaliser son ambitieux programme. SpaceAid permet de fournir des images cruciales de haute qualité tout de suite après une catastrophe; l'Autriche souscrit à l'établissement d'un compte SpaceAid pour couvrir le coût de l'accès aux informations requises pour faire face des situations d'urgence spécifiques.

25. L'Autriche est en train d'élaborer une législation spatiale nationale comme préalable à des activités spatiales durables; elle lancera son premier satellite en 2011. Ayant ratifié les cinq traités de l'ONU relatifs à l'espace, l'Autriche engage les autres États à faire de même et en particulier à adhérer à l'Accord régissant les activités des États sur la Lune et les autres corps célestes, pour lequel il existe un certain retard. Le Sous-Comité juridique a affronté des questions importantes comme les débris spatiaux, la commercialisation du secteur spatial et les sources d'énergie nucléaires; ces questions doivent être étudiées plus en détail si l'on veut renforcer les régimes juridiques existants et examiner la nécessité d'en créer de nouveaux.

La séance est levée à 11h. 30.